

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 13 novembre 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Richard RUSCH

Conseillers présents : **8**

SEANCE du 23 novembre 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Richard RUSCH, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Philippe KLEIN, Christian HUBER

Procuration : Néant.

Délibération n° 2012/57

Objet : locations des terres communales suite à l'aménagement foncier

Vu le code rural et de la pêche maritime, et notamment ses articles L.411-1 et suivants et R.411-1 et suivants ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 2011/16 en date du 25 mars 2011 renouvelant les locations des terres communales ;

Vu la délibération de la commission permanente du conseil général du Bas-Rhin en date du 1^{er} octobre 2012 n° CP/2012/687 concernant ;

Vu les baux conclus avec Monsieur HEYD René domicilié au 91 rue du Bitzen à Wintzenheim-Kochersberg en date du 1/07/2011 pour les parcelles section 18 n° 98 et section 16 n° 270 pour la surface libre de buissons et d'arbustes et celui en date du 9/10/2008 pour la parcelle section 17 n° 183 ;

Vu le bail conclu avec Monsieur Jean-Luc STIEBER domicilié au 5, rue Principale à Wintzenheim-Kochersberg en date du 01/07/2011 pour la parcelle section 18 n° 128 ;

Considérant que l'aménagement foncier agricole et forestier est terminé, que les nouvelles parcelles ont été attribuées ;

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, et à l'unanimité des présents :

ACTE que Monsieur René HEYD, suite à l'aménagement foncier, poursuit les baux susmentionnés sur les parcelles suivantes (numéros provisoires – voir annexes 1 et 2) :

- Section 20 n° 21001 pour 55,56 ares ;
- Section 20 n° 21202 pour 50 ares ;
- Section 19 n° 11103 pour 10, 19 ares ;
- Section 19 n° 11104 pour 27 ares.

ACTE que Monsieur Jean-Luc STIEBER, suite à l'aménagement foncier, poursuit les baux susmentionnés sur la même parcelle que précédemment exploitée (voir annexe 3).

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 23 novembre 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 26 novembre 2012.

Le Maire
Alain NORTH